

< INDRE-ET-LOIRE

Malfaçons à Beaumont-Village : "On commence à se mettre sur la paille pour obtenir gain de cause"

Publié le 20/10/2021 à 06:25 | Mis à jour le 20/10/2021 à 09:17



Sonia Perrouault veut obtenir 350.000 euros de son assureur, après « l'ensemble de malfaçons ayant engendré d'autres malfaçons » sur sa maison à Beaumont-Village. © (Photo NR)

Des travaux auraient causé des malfaçons dans la maison de Sonia Perrouault, à Beaumont-Village, dans le Sud-Touraine. Elle se bat pour reconnaître qu'elle est victime et a depuis peu pris un avocat.

Presque un an après avoir rencontré la famille Perrouault pour témoigner de leur combat, elle vit toujours à Beaumont-Village dans sa maison vétuste. « *L'eau rentre, s'infiltré et dégouline par la fenêtre, pourtant le volet est fermé, des champignons sont en train d'apparaître et on ne peut plus se servir du poêle à bois* », dénonce Sonia Perrouault, moralement abattue.

En août 2018, après une période de sécheresse, des fissures apparaissent et un état de catastrophe naturelle est reconnu pour la demeure par l'assurance Axa. Des travaux estimés à 140.000 euros qui ne devaient durer qu'un an mais qui ne sont toujours pas terminés.

Ils ont été arrêtés, à la demande de la famille, à cause d'erreurs sur le chantier (fenêtre, carrelage, etc.) qui auraient entraîné une succession de dégâts matériels sur la maison. « *C'est un ensemble de malfaçons qui ont engendré d'autres malfaçons, le travail a été mal fait, je suis dans une prison dorée et c'est une accumulation. On a tout perdu* », se lamente l'habitante de Beaumont-Village.

« Cela va faire trois ans, c'est un cercle vicieux »

Mais aussi des dégâts psychologiques sur la mère de famille, ayant été hospitalisée à plusieurs reprises pour chocs post-traumatiques. Sans oublier la tempête du 19 juin 2021 qui a touché leur logement au niveau des tuiles du toit et de leur antenne. « *C'est un cercle vicieux et l'état de santé se dégrade avec. Ça va faire trois ans, jusqu'à quel point va-t-on tenir ?* », s'interroge-t-elle.

Souhaitant que son statut de victime soit reconnu dans cette histoire, Sonia Perrouault qui ne voulait pas partir sur le terrain judiciaire a changé d'avis. Elle a engagé un avocat en la personne de Nicolas Fortat. « *J'en ai pris un car Axa nous demandait d'accepter un protocole et une somme d'argent qui était du délire* », lâche-t-elle.

“ On demande la démolition de la maison car elle ne vaut plus rien ”

Sonia Perrouault

Une décision qui n'a pas été facile à prendre au vu du coût des honoraires d'un avocat. « *On a proposé ce qu'on souhaitait sans aller jusqu'au tribunal car la situation financière est compliquée, on commence à se mettre sur la paille pour obtenir gain de cause* », poursuit la sud-Tourangelle. Sa requête ? Obtenir 350.000 euros de son assureur : « *C'est la première solution que l'on va proposer à Axa : notre maison était censée être vendue 210.000 euros et il y a le reste pour couvrir les pertes et les avances. On demande sa démolition car la maison ne vaut plus rien. Continuer les travaux ne fera qu'empirer les choses. On est en train de tout perdre : nos volets sur mesure à 6.000 euros, la vaisselle dans les cartons depuis trois ans, nos meubles qui sont en train de pourrir* ».

Si Axa n'accepte pas la proposition, une deuxième solution est envisagée : réunir toutes les parties prenantes à l'affaire pour trouver un accord à l'amiable. Toujours pour éviter le procès. « *Il faudra faire venir un expert avec une pelleuse pour que tout le monde visualise ce qui a été fait* », imagine-t-elle. Ce qu'elle réclame aussi de manière plus urgente est un relogement à Amboise. « *On ne peut pas avoir un logement social puisqu'on ne rentre pas dans les critères, on lance un appel à l'aide pour partir le plus rapidement possible et que je sois sûre que ma famille soit en sécurité* », conclut la mère courage.

l'avis de

« Ils ont brisé la vie de Madame Perrouault »

Pour l'avocat tourangeau Nicolas Fortat, engagé par Sonia Perrouault, les travaux réalisés par les entreprises mandatées qu'il considère comme low cost ont rendu « la maison manifestement impropre à son habitation ». « C'est du ni fait à faire avec une réalisation extrêmement grossière en dépit du bon sens avec des embellissements avant même de réparer le sinistre des fissures, poursuit le docteur en droit public, il va falloir reprendre des travaux et ce n'est pas le même prix que le sinistre initial, il y a une sorte de sinistre sur sinistre avec une indemnité différente du premier sinistre et qui ne comporte pas les frais de relogement. Ils ont brisé la vie de Mme Perrouault »

Et si jamais la somme demandée n'est pas versée ou que le tour de table n'a pas abouti, l'affaire sera portée en justice. « Cela se terminera au civil avec leur responsabilité contractuelle puisqu'une compagnie doit indemniser le sinistre et l'entreprise le réparer mais on est presque pas loin du droit pénal avec le comportement des intéressés qui flirte avec l'abus de confiance et la mise en danger de la vie d'autrui », conclut avec détermination Maître Fortat.

repères

La réponse d'Axa

L'assureur Axa explique s'être rendu sur place, à la fin du chantier, pour évaluer la réalisation « de travaux complémentaires nécessaires. » Il poursuit : « En accord avec l'entreprise de travaux, le cabinet d'expertise et nos clients, une proposition leur a été adressée qu'ils n'ont pas acceptée. Soucieux de la situation de nos assurés et dans la volonté que chacun puisse ouvrir une nouvelle page, une nouvelle proposition, tenant compte de plusieurs de leurs remarques leur sera transmise dans les jours à venir. »

LOGEMENT A LA UNE LOCAL BEAUMONT-VILLAGE ÉCONOMIE



Charles-Antoine JAUBERT
Journaliste



SES DERNIERS ARTICLES

- > [Beaulieu-lès-Loches : un tableau d'Emmanuel Lansyer vendu 8.400 € aux enchères](#)
- > [Loches : Renata Caillebot récompensée dans un festival national de courts-métrages amateurs](#)
- > [Loches : Franz Dostal expose ses peintures à l'huile chez son ami bijoutier](#)

CARTE GRATUITE
LA 1^{ÈRE} ANNÉE*



[J'en profite](#)

*10€ par carte

SUR LE MÊME SUJET



Beaumont-Village : après des malfaçons dans sa maison, une femme témoigne de son combat



Romorantin : le vélo victime de son succès et du Covid

Pourquoi les quatre autres piscines publiques resteront fermées